

**Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides**

**Québec** 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE  
SEMAINE DU 21 NOVEMBRE 2022**

**Par le Service des relations médias,  
relations publiques et à la communauté**



*Parmi les pensionnaires qui succomberont durant cette période, on retrouve notamment au CHSLD Philippe-Lapointe (Sainte-Agathe-des-Monts), les proches des requérants qui ont fait appel aux services de l'avocat Gérard Samet. (Photo gracieuseté)*

Décès pendant la pandémie

## Des familles des Laurentides poursuivent le gouvernement

**DAVIDE BUSCEMI**

[dbuscemi@inmedias.ca](mailto:dbuscemi@inmedias.ca)

**Cinq requérants laurentiens poursuivent le gouvernement du Québec, le CISSS des Laurentides et des résidences pour aînés pour manquement ayant entraîné le décès de leurs proches par contamination de la COVID-19 au printemps 2020.**

Les requérants étaient trois, deux requérants supplémentaires se sont agrégés.

Mars 2020: L'Organisation mondiale de la santé (OMS) déclare officiellement la pandémie. C'est aussi l'époque du premier décès de la COVID au Canada et du premier cas répertorié en CHSLD. Ensuite, tout va assez rapidement s'accélérer et les contaminations se multiplier.

Parmi les pensionnaires qui succomberont durant cette période, on retrouve au CHSLD Philippe-Lapointe (Sainte-Agathe-des-Monts) et à la maison Wilfrid-Grignon (Sainte-Adèle), les proches des cinq requérants qui ont fait appel aux services de l'avocat Gérard Samet. Quoique les requérants soient plusieurs et leur cause commune, il ne s'agit pas d'un recours collectif (class action en anglais) car aucune autorisation du tribunal n'est requise au préalable. Dans ce cas-ci, « on agit directement » fait valoir Me Samet.

Porte-parole de ces requérants, le caporal d'infanterie des Forces Armées Canadiennes à la retraite, qui a combattu en Afghanistan, Patrick Dumont livre un autre combat. Il se sent trahi par son pays quant au traitement reçu par son père André Dumont, décédé en octobre 2021, au CHSLD Philippe-Lapointe. Il n'aura pu voir son père que trois fois durant tout ce temps. « Je suis complètement

renversé. Surtout quelqu'un qui a servi son pays selon les valeurs de l'armée: loyauté, courage, honneur, intégrité, sacrifice. Je me sens bafoué dans mes droits de citoyen canadien et québécois. »

François Bourassa a pour sa part perdu sa mère à Wilfrid-Grignon. « La façon dont j'ai perdu ma mère, ça a été une tragédie, j'y pense à tous les jours. Ça m'a traumatisé. Je n'ai pas pu la voir à son décès », se désolait-il.

### DOMMAGES COMPENSATOIRES ET PUNITIFS

Outre la demande introductive d'instance qui nous a été transmise par l'avocat Gérard Samet, ce dernier nous a informés des faits allégués suivants: « Les dommages et intérêts demandés sont moraux et compensatoires. Ils sont aussi exemplaires, c'est-à-dire punitifs. Ces dommages sont demandés en cas d'atteinte à la sécurité

et à la vie, deux principes souverains du droit constitutionnel. Lorsque ces principes sont bafoués (atteinte aux droits fondamentaux) en toute connaissance de cause par les autorités chargées de protéger les citoyens, ces mêmes autorités peuvent être condamnées à des dommages punitifs pour que cela ne se reproduise plus. Chaque famille demande un dédommagement de 3 M\$ sur le fondement de la responsabilité civile. Ce montant, par famille, est un total des dommages compensatoires et punitifs. »

Pour appuyer cette demande, il y a le rapport du coroner (Me Géhane Kamel) sur les circonstances des décès des personnes vulnérables en établissement spécialisé notamment dans les Laurentides. L'info du Nord a joint le CISSS des Laurentides qui s'est refusé à tout commentaire. Il en va de même pour le groupe Arbec qui gère la maison Wilfrid-Grignon. 

## Prévention du suicide

# Le Faubourg veut poursuivre sa mission

EVE LÉONARD

redaction-in@inmedias.ca

**Le taux de visites aux urgences et d'hospitalisation en raison de comportements suicidaires chez les jeunes en 2021 a augmenté par rapport aux années précédentes. C'est ce que dévoile le rapport *Le suicide au Québec publié en 2022* par l'Institut national de santé publique du Québec.**

« Cette tendance s'est fait sentir dans les Laurentides tout comme dans le reste de la province », déclare Annie Duguay du Centre de prévention suicide Faubourg. Question de poursuivre sa mission et de s'assurer de maintenir du financement, le Centre prévention suicide Faubourg lance donc son troisième tirage annuel afin d'offrir gratuitement à la population des Laurentides des services professionnels en prévention du suicide, en gestion de crise et en soutien des personnes endeuillées.

### 7252 APPELS

Le dernier rapport annuel du Faubourg indique que sa ligne d'intervention a reçu 7252 appels de personnes en détresse dans les Laurentides au cours de l'année passée, dont presque 600 dans le territoire du CSSS

des Sommets qui couvre les territoires de Sainte-Agathe-des-Monts et de Mont-Tremblant.

En plus de sa ligne d'intervention téléphonique 1-866-APPELLE, le Faubourg travaille à développer une variété d'offres au service des citoyens et des intervenants. Bien que l'organisme soit partiellement subventionné par le gouvernement du Québec, les années se terminent souvent en situation de déficit. Afin d'offrir ses services gratuitement à 100 %, celui-ci doit ramasser 350 000 \$ de plus chaque année.

Ces fonds servent entre autres à financer les services de deux intervenants pour la ligne d'intervention afin que celle-ci soit active 24 heures par jour sans interruption, des formations à l'intention des intervenants, ainsi qu'un programme de soutien aux gens qui vivent un deuil relié au suicide d'un proche.

### DES GENS QUI ATTENDENT

« Dû au manque de fonds, il y a actuellement une liste d'attente pour le soutien aux endeuillés ainsi qu'un taux de non-réponse de 9 % sur notre ligne d'intervention, déplore Mme Duguay. C'est pourquoi nous tenons plusieurs événements de collecte de fonds au cours de l'année. »



La ligne d'intervention 1-866-APPELLE est ouverte 24h par jour pour soutenir les personnes en détresse. (Photo – Adobestock)

Les collectes de fonds du Faubourg sont développées sous plusieurs formes : tirages, événements-bénéfice et fêtes familiales. L'organisme offre également un soutien à des projets citoyens qui naissent de l'expérience de gens touchés par le suicide.

Ces initiatives sont particulièrement précieuses à l'organisme, telles que la Classique Martin Desjardins, un tournoi de hockey organisé par Alexis Desjardins en mémoire de son père. Le tournoi tenu à Saint-Jérôme a ramassé 29 000 \$ lors de sa première édition en 2019, puis 34 000 \$ l'an dernier.

« Le Faubourg m'a bien accompagné lors de mon projet, se souvient M. Desjardins. On m'a mis en relation avec des contacts et donné d'excellents conseils pour faire

avancer les choses. »

Au-delà du financement, ces activités ouvrent aussi la porte à des discussions positives sur un sujet délicat. « La santé mentale c'est important, il faut qu'on soit à l'aise d'en parler, de transformer le négatif en positif », affirme M. Desjardins.

Le Centre de prévention suicide Faubourg a lancé son tirage annuel le 8 novembre avec l'objectif de vendre 1500 billets pour cette troisième édition. Des prix d'une valeur totale de 22 500 \$ seront accordés sous la forme de chèque-cadeau pour voyages. Les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec le Faubourg pour plus d'informations : [evenements@cpsfaubourg.org](mailto:evenements@cpsfaubourg.org)

Santé publique

## Gare au radon, l'ennemi cancérigène

DAVIDE BUSCEMI

dbuscemi@inmedias.ca

**Novembre est le mois de la sensibilisation au radon, un gaz radioactif qui est la 2<sup>e</sup> cause de cancer de poumon après le tabagisme.**

Le message, martelé par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSSLAU) s'adresse notamment à celles et ceux qui vivent dans les sous-sols.

Ces personnes-là doivent prêter quelque oreille attentive à ce qui suit. Le radon, gaz cancérigène d'origine naturelle provenant de la désintégration de l'uranium présent dans la croûte terrestre, s'infiltré dans nos logements par la terre et donc les fondations.

À l'air libre, le risque est nul puisque le radon se dilue rapidement. En revanche, à l'intérieur, il subsiste et peut s'accumuler en des quantités qui constituent un danger pour la santé.

L'exposition à un taux élevé de radon est même la première cause de cancer du poumon chez les non-fumeurs. Au Québec, de 10 à 16 % des décès par cancer du poumon sont associés au radon. Il s'agit de plus de 1 000 décès par année.



### UN ENNEMI DISCRET

Le radon est invisible, inodore. Indétectable par les sens. Par conséquent, il convient de faire mesurer le niveau de concentration de radon qui évolue dans votre appartement ou dans votre sous-sol aménagé en bureau de télétravail de votre maison afin de s'assurer que ledit niveau ne dépasse pas le seuil recommandé.

### COMMENT SE PROTÉGER DU RADON?

Pour évaluer la concentration de radon dans votre habitation, un test à l'aide d'un dosimètre peut faire l'affaire. Un test effectué par vous ou par un professionnel en la matière. En cas de concentration élevée, des travaux correctifs sont prescrits.

Les fumeurs exposés au radon augmentent fortement leur risque de développer un cancer du poumon. Cela peut être l'occasion

d'arrêter de fumer et de faire mesurer le radon dans votre logement.

Depuis 2014, Santé Canada a désigné le mois de novembre comme étant le mois de sensibilisation au radon. Pour en savoir plus sur les risques du radon, comment le mesurer et rendre votre habitation sécuritaire, consultez: <https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/sante-publique/environnement/radon>.

ACTUALITÉ

Sainte-Anne-des-Lacs

# Des ambulances qui tardent à arriver

**Marie-Catherine Goudreau** - Les ambulances prennent du temps à arriver à Sainte-Anne-des-Lacs, déplorent les trois propriétaires de la garderie La fabrique de petits bonheurs. Elles ont déposé une lettre au conseil municipal la semaine dernière dans laquelle elles adressent la situation qui dure depuis des années. Cependant, la Municipalité a la volonté d'agir sur cette question.

À la garderie La fabrique de petits bonheurs, un enfant a récemment fait une crise d'épilepsie dans les sentiers d'hébertisme. Les éducatrices présentes à ce moment - et formées en premier soins - ont donc réagi et appelé le 9-1-1. Toutefois, il a fallu une demi-heure avant que l'ambulance n'arrive, raconte Viviane Loranger Bolduc, copropriétaire de la garderie.

## Des minutes qui peuvent faire une différence

« Et si ça avait été quelque chose de plus grave ? », questionne Viviane. Dans ces situations, les minutes sont critiques et peuvent faire la différence, soutient-elle. « Il n'y a rien eu de paniquant cette fois-là. Mais c'est vraiment inquiétant pour la mère. »

Anne Garneau, Magali Roy et Viviane Loranger Bolduc, propriétaires, ont donc envoyé une



Anne Garneau, Magali Roy et Viviane Loranger Bolduc, propriétaires de la garderie La fabrique de petits bonheurs.

lettre à la Municipalité et se demandent ce qui peut être fait. « Est-ce qu'il faut demander au CISSS ? Est-ce qu'on peut avoir une ambulance plus proche ? Peut-être que la Municipalité pourrait former quelqu'un qui pourrait répondre plus vite dans ces cas d'urgence », réfléchit Viviane.

Elles souhaitent trouver des solutions avec la Municipalité avant que quelque chose de grave n'arrive, surtout que le nombre de familles augmente à Sainte-Anne-des-Lacs.

« Comme pourvoyeurs de services de proximité aux parents, nous sommes sensibilisées à cette problématique et nous souhaitons prendre part activement dans la

recherche de solutions. D'où notre souhait de collaborer avec vous et de participer à des démarches pour apporter des premiers soins plus rapides au cœur de notre village », est-il écrit dans la lettre adressée au conseil municipal.

## Premiers répondants

Les trois propriétaires de La fabrique de petits bonheurs proposent à la Municipalité d'envisager la formation de « Premiers Répondants » parmi des gens qui travaillent déjà à la Municipalité, dans les garderies et/ou à la caserne de pompier.

Dans plusieurs villes, les premiers répondants sont des pompiers. Toutefois, à Sainte-

Anne-des-Lacs, les pompiers sont « sur appel », et non de garde dans la caserne. « Pour être premier répondant, il faut arriver sur les lieux avant les ambulanciers. Actuellement, les pompiers ne rentrent pas dans les temps. Car lorsqu'ils reçoivent un appel, ils partent de la maison et doivent arriver à la caserne avant d'arriver sur les lieux », explique Alain Grégoire. Il est directeur de la Sécurité publique et incendie à Sainte-Anne-des-Lacs.

Il explique que la Municipalité est activement à la recherche de solutions pour ce problème. Le principal obstacle est la disponibilité des ressources humaines.

« Si une personne s'inscrit pour être premier répondant, celle-ci doit être prête à laisser son occupation si elle reçoit un appel. La gestion des horaires est compliquée », rapporte M. Grégoire.

La Municipalité vise offrir un service de premier répondant de niveau 2 (PR-2). Ces personnes pourraient donc faire des interventions dans des cas d'arrêt cardio-respiratoire (ACR), d'anaphylaxie et de traumatologie.

« Ça fait partie de notre plan de travail pour l'année 2023. Les élus et l'administration ont entendu le problème. On reprend les discussions pour que ça se concrétise », conclut M. Grégoire.

## Deux nouvelles cliniques pour les enfants

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides annonçait l'ouverture de deux nouvelles cliniques destinées aux enfants ayant besoin de consulter un médecin dans les Laurentides. « *Les consultations se font par la prise de rendez-vous seulement. Pour ce faire, les parents doivent joindre Info-Santé en composant le 811, option 1. Ce service est offert aux enfants avec ou sans médecin de famille pour des problèmes de santé mineurs.* » Les cliniques sont situées à Saint-Jérôme et à Boisbriand.

Pour plus de détails, visitez le [santelaurentides.gouv.qc.ca](https://santelaurentides.gouv.qc.ca)

## LAURENTIDES LA SANTÉ EST MALADE, ENCORE PLUS QU'AILLEURS AU QUÉBEC

STÉPHANE TREMBLAY  
stremblay@groupejcl.ca

**A**vec un taux d'occupation de 260%, l'hôpital de Mont-Laurier agonise, ou presque. Il s'agit du pire résultat parmi les 114 centres hospitaliers du Québec, même plus inquiétant que l'hôpital Sainte-Justine à Montréal, qui s'est retrouvé dans une véritable hécatombe depuis des semaines. L'hôpital de Mont-Laurier a un besoin urgent pour une cure de rajeunissement de l'extérieur comme de l'intérieur.

À Saint-Jérôme, l'hôpital est placé sous le respirateur artificiel depuis plus de 40 ans. Le cœur ne tiendra pas toujours sans aide gouvernementale. Pour éviter un infarctus généralisé, Québec doit délier les cordons de sa bourse, une grosse somme d'argent.

Selon nos informations, le CISSS des Laurentides aurait fait parvenir, il y a moins de deux semaines, un projet d'agrandissement et de modernisation de l'ordre de 3,2 milliards de dollars. L'équipe du premier ministre, François Legault,

devra prendre une bonne respiration par le nez avant d'ouvrir l'enveloppe.

Pour les quatre autres hôpitaux des Laurentides, dont celui de Saint-Eustache, souvent critiqué par des patients insatisfaits des soins obtenus, ils respirent tous avec un seul poumon, certains ayant subi l'ablation d'un rein, en plus.

« Le constat de la vétusté de tous les hôpitaux de la région est très clair. Il est temps de passer à l'action et de les remettre à niveau. Ils n'ont pas été conçus pour servir 650 000 citoyens, en plus des villégiateurs à affluence touristique qui augmente sans cesse. Il est important que cette situation soit redressée, c'est une question prioritaire pour nos citoyens en région », souligne Marc L'Heureux, vice-président du CPERL, président de la CSL et préfet de la MRC des Laurentides.

### PLUS DE MALADE, MOINS DE SOIGNANTS

La liste d'attente ne s'allonge pas que pour les patients meurtris sur une civière, mais pour toute personne âgée, adulte ou enfant qui franchi la porte d'une urgence. Un délai interminable, notamment pour les tests diagnostiques créant du même coup



Une ambulance qui arrive à l'hôpital de Saint-Jérôme, une autre, dans une urgence déjà débordée.

de l'anxiété sur une personne malade déjà rongée par le stress. Une problématique qui cause finalement une détérioration de l'état de santé des patients, tant mental que physique.

Au lieu de remuer l'argent à la pelle, le gouvernement devrait mieux cibler ses investissements en infrastructure et l'accès aux soins et services afin de mieux refléter les réalités actuelles de la région, et ce, partout sur le territoire des Laurentides, sans exception. « Messieurs Legault et Dubé, respectivement premier ministre du Québec et ministre de la Santé, avaient mentionné lors de la campagne électorale que des sommes importantes seraient prévues au prochain PQI afin de rétablir

la situation dans les centres hospitaliers de région. Nous sommes confiants de les voir respecter leurs engagements, » espère Scott Pearce, président du CPERL et préfet de la MRC d'Argenteuil.

Monsieur le ministre de la Santé, Christian Dubé, si vous cherchez à comprendre pourquoi le sous-financement est ressenti partout dans la région, du nord comme au sud, regardez dans votre filière, placée à la gauche de votre bureau, dans la section budget, où se trouve les montants alloués aux régions et vous constaterez que les Laurentides reçoit moins de 5% du budget en santé, alors que la région représente 7,5 % de la population québécoise. Mais ça, vous le saviez déjà!



Première rangée : Eric Westram, préfet de la MRC de Thérèse-De Blainville, Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil et président du CPÉRL, Patrick Charbonneau, maire de Mirabel, Marc L'heureux, préfet de la MRC des Laurentides et vice-président trésorier du CPÉRL. Deuxième rangée : Pierre Charron, préfet de la MRC de Deux-Montagnes, Daniel Bourdon, préfet de la MRC d'Antoine Labelle, André Genest, préfet de la MRC des Pays-d'en-Haut, Xavier-Antoine Lalande, préfet de la MRC de La Rivière-du-Nord.

et services sociaux, a fait une demande auprès du ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charest, afin de rencontrer l'ensemble des députés de la région.

Comme le précise M. Marc L'Heureux, vice-président du CPÉRL, président de la CSL et préfet de la MRC des Laurentides, l'objectif de cette rencontre vise à discuter de la situation des 6 centres hospitaliers de la région. « Le constat de la vétusté de tous les hôpitaux de la région est très clair. Il est temps de passer à l'action et de les remettre à niveau. Ils n'ont pas été conçus pour servir 650 000 citoyens, en plus des villégiateurs à affluence touristique qui augmentent sans cesse. Il est important que cette situation soit redressée, c'est une question prioritaire pour nos citoyens en région », souligne M. L'Heureux.

Avec 7,5 % de la population québécoise, la région reçoit moins de 5 % du budget en santé. Les manques d'espaces et d'équipement viennent amplifier les problèmes de recrutement des professionnels dans le milieu de la santé, déjà difficiles en période de pénurie de main-d'œuvre. Cette situation cause des impacts majeurs sur la santé de la population. Les listes d'attentes s'allongent et les attentes pour des tests diagnostiques créent énormément d'anxiété. De plus, ces délais causent souvent une détérioration de l'état de santé des patients, tant mental que physique.

Le CPÉRL demande donc que les investissements en infrastructure et l'accès aux soins et services reflètent les réalités actuelles de la région, et ce, partout sur le territoire des Laurentides, sans exception. « Messieurs Legault et Dubé, respectivement premier ministre du Québec et ministre de la Santé, avaient mentionné lors de la campagne électorale que des sommes importantes seraient prévues au prochain PQI afin de rétablir la situation dans les centres hospitaliers de région. Nous sommes sûrs de les voir respecter leurs engagements », conclut M. Pearce.

#### TRANSPORT ET MOBILITÉ

Bien que les enjeux en transport et en mobilité soient différents d'une MRC à l'autre, les préfets des 7 MRC et le maire de Mirabel font unanimement le constat que la situation n'a pas cessé de se détériorer dans les 30 dernières années. Que ce soit en matière de sécurité routière sur la route 117 dans les Hautes-Laurentides ou les axes autoroutiers plus au sud, les infrastructures routières actuelles ne répondent plus à la réalité régionale de 2022.

La forte croissance démographique, partout sur le territoire, provoque une pression majeure sur le réseau routier des Laurentides. Au cœur de la croissance économique régionale, l'axe sud-nord constitue aussi le lien de desserte routier des régions québécoises situées plus au nord

## SOUS-FINANCEMENT EN RÉGION LES ÉLUS MUNICIPAUX ENJOIGNENT LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À CORRIGER LE TIR

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) exige un rehaussement des investissements régionaux afin d'assurer un niveau de services adéquats à la population des Laurentides, sans cesse en croissance.

Lors du Symposium Laurentides, le 7 novembre dernier, les élu(e)s municipaux des Laurentides, par le biais du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL), ont réitéré leurs demandes au gouvernement du Québec afin d'obtenir en région sa juste part des investissements de la province. L'importante croissance de la population que connaît les Laurentides depuis plusieurs années continue de creuser un fossé entre les investissements du gouvernement du Québec en région et la réalité démographique actuelle.

Cette augmentation exceptionnelle de la population laurentienne a évidemment contribué à accroître le sous-financement avec lequel doit composer la région des Laurentides. Entre 2001 et 2021, ce sont près de 175 000 personnes supplémentaires qui ont choisi la région adminis-

trative comme lieu de résidence. Cela représente en 2021 une augmentation de plus de 37 % par rapport au chiffre de 2001.

« Dans le prochain plan québécois d'infrastructure (PQI), les préfets et les élus municipaux de la région des Laurentides s'attendent à un redressement majeur des investissements sur l'ensemble du territoire », mentionne M. Scott Pearce, président du CPÉRL et préfet de la MRC d'Argenteuil, affirmant au passage que les investissements de la part du gouvernement du Québec dans la région n'ont pas suivi cette courbe de croissance.

#### LA SANTÉ DANS LES LAURENTIDES, UNE PRIORITÉ POUR LES ÉLUS MUNICIPAUX

La Coalition Santé Laurentides (CSL), une initiative du CPÉRL qui a pour mission de dénoncer la situation actuelle et de réclamer au gouvernement du Québec un financement équitable en soins de santé et services sociaux, a fait une demande auprès du ministre responsable de la région des Laurentides, M. Benoit Charest, afin de rencontrer l'ensemble des députés

qui, elles aussi, voient leurs déplacements routiers augmenter. En ajoutant à cela la croissance de la population laurentienne et l'activité touristique toujours en augmentation, le flux de véhicules s'accroît sans cesse sur les routes de la région.

La région des Laurentides se situant pratiquement en queue de peloton pour le financement en matière de transport, le CPÉRL exige de la ministre québécoise des Transports, Mme Geneviève Guilbault, des engagements fermes sur un réinvestissement sans précédent dans les Laurentides. Connaissant un déficit de maintien d'actifs (DMA) qui nécessite des investissements importants, des sommes dépassant les 292 M\$ en sus de ce qui est actuellement prévu au Plan québécois des infrastructures (PQI) pour la région sont nécessaires pour remédier à la situation actuellement difficile en région.

#### ACCÈS AUX ESPACES VERTS DE LA RÉGION

Pour la région des Laurentides, sa nature est d'une importance touristique et économique majeure. Les montagnes, lacs, rivières et forêts sont des attraits importants de la région des Laurentides qui en regorge. Troisième région touristique du Québec, les Laurentides comptent sur des villégiateurs à affluence touristique et un afflux constant d'excursionnistes qui souhaitent bénéficier de ses attraits.

Les espaces verts sont cependant soumis à la pression du marché qui a tôt fait de restreindre leur nombre et leur accès. En effet, les espaces verts des Laurentides ont subi une hausse importante de leur valeur, sur le marché comme dans l'évaluation foncière, de telle sorte qu'il devient exorbitant et difficile pour la plupart des municipalités de les acquérir pour les conserver et les mettre en valeur.

Ainsi, les élus municipaux de la région des Laurentides sont d'avis que l'accès à la nature laurentienne nécessite un soutien de la part du gouvernement du Québec, tant au niveau financier qu'en matière de moyens législatifs ou réglementaires pour permettre aux municipalités d'acquiescer, de conserver et de mettre en valeur les espaces vert laurentiens par un engagement des partis politiques pour le financement adéquat des régions du Québec.

#### À PROPOS DU CPÉRL

Le Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides (CPÉRL) représente et soutient les intérêts de la région des Laurentides auprès des instances gouvernementales. Formé des préfets des sept municipalités régionales de comté (MRC) et du maire de la ville de Mirabel, le CPÉRL travaille à concilier les efforts des décideurs de chaque territoire.

**BÉNÉVOLES  
EN TRANSPORT RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps. Une indemnisation de 0,64\$/km est offerte. Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au 450 432-2777, poste 78402 afin d'obtenir de plus amples informations.

Nouvelles des Laurentides, site Internet

Deux nouvelles cliniques désignées pour recevoir les enfants malades des Laurentides

<https://nouvelleslaurentides.ca/deux-nouvelles-cliniques-designees-pour-recevoir-les-enfants-malades-des-laurentides/>

Semaine  
des droits  
des usagers

du réseau  
de la Santé et des  
Services Sociaux

du 13 au 19 novembre

# Les 12 droits des usagers

Regroupement provincial  
des comités des usagers

Santé et services sociaux

[www.rpcu.qc.ca](http://www.rpcu.qc.ca)



**01** Droit à l'information

**02** Droit aux services

**03** Droit de choisir son professionnel  
ou l'établissement

**04** Droit de recevoir les soins  
que requiert son état

**05** Droit de consentir à des  
soins ou de les refuser

**06** Droit de participer aux décisions

**07** Droit d'être accompagné, assisté  
et d'être représenté

**08** Droit à l'hébergement

**09** Droit de recevoir des services en anglais

**10** Droit d'accès à son dossier d'utilisateur

**11** Droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur

**12** Droit de porter plainte



Pour joindre le Comité des Usagers d'Argenteuil  
450 562-3761 boîte vocale 72199  
ou [comite.usagers.arg.cissslau@ssss.gouv.qc.ca](mailto:comite.usagers.arg.cissslau@ssss.gouv.qc.ca)  
Président de votre comité local : Monsieur Gilles Biron



Vos droits,  
on y croit!

VOLUME 47 - NUMÉRO 44 - 23 NOVEMBRE 2022 - 48 PAGES - 54 281 EXEMPLAIRES



VOTRE JOURNAL INDÉPENDANT D'ICI UNE DIVISION DU GROUPEJCL



# LES HÔPITAUX DES LAURENTIDES SOUS RESPIRATEUR ARTIFICIEL

PAGE 4

**TRANSPORTEURS BÉNÉVOLES  
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps.

Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au **450 432-2777, poste 78402** afin d'obtenir de plus amples informations.



Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
des Laurentides  
Québec 

**DU 13 AU 19 NOVEMBRE 2022,  
A EU LIEU LA SEMAINE DES DROITS DES USAGERS DU RÉSEAU  
DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, SOUS LE THÈME  
« CONNAISSEZ-VOUS VOS DROITS? »**

LE COMITÉ DES USAGERS DU LAC-DES-DEUX-MONTAGNES, GARDIEN  
DE VOS DROITS, VOUS INVITE À TESTER VOS CONNAISSANCES TOUT EN VOUS AMUSANT.

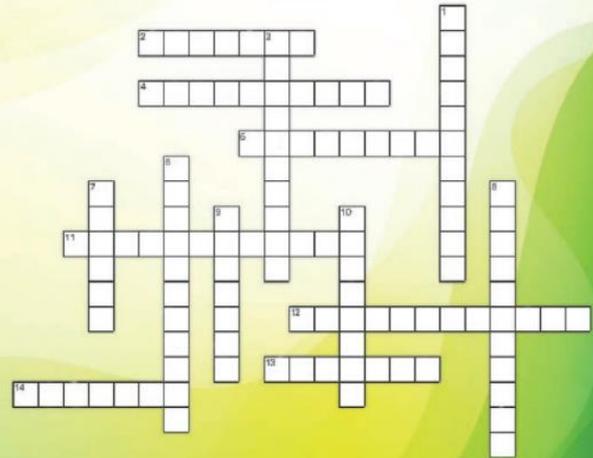
MOTS À UTILISER POUR REMPLIR LES CASES :  
DROITS - GARDIEN - URGENCE - PLAINTES - ÉCLAIRÉ - BÉNÉVOLES - ACCOMPAGNÉ - CONFIDENTIEL  
- RESPECT - OBLIGATIONS - INFORMATION - COMMISSAIRE - REPRÉSENTÉ - CONSENTEMENT

**HORIZONTAL**

1. J'ai besoin de l'être pour bien comprendre le fonctionnement du réseau de la santé.
4. Ce droit peut m'aider à faire des choix appropriés quant aux soins ou aux traitements qui me sont proposés.
5. Les membres du comité des usagers et des comités de résidents n'étant pas rémunérés, ils sont considérés comme...
11. Afin de respecter ma vie privée et les informations qui me concernent personnellement, mon dossier d'utilisateur doit être...
12. Avant de recevoir des soins, je dois le donner.
13. Ce mot correspond à une situation grave qui justifie nécessairement une intervention.
14. Ce rôle résume les fonctions du comité des usagers et les comités de résidents jouent à l'égard des droits.

**VERTICAL**

1. Cette personne est responsable d'examiner les plaintes formulées par les usagers.
3. En cas d'incapacité, je pourrais l'être par une personne autorisée à le faire.
6. À titre d'utilisateur, j'ai aussi des .....
7. La Loi sur les services de santé et les services sociaux en prévoit 12.
8. C'est le premier droit inscrit dans la Loi et il est à la base de tous les autres.
9. Le personnel du réseau de la santé et des services sociaux doit toujours me traiter avec .....
10. Elles contribuent à l'amélioration de la qualité des services.



**LES 12 DROITS DES USAGERS DU RÉSEAU DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX**

En tant qu'usagers du réseau de la santé et des services sociaux, nous avons des droits reconnus par la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). La LSSSS s'appuie sur les droits fondamentaux afin de définir les droits des usagers. Ces droits doivent être exercés de manière judicieuse et en respect des autres usagers qui ont les mêmes droits. Les droits reconnus à toute personne peuvent être exercés par un représentant.

- Le droit à l'information
- Le droit aux services
- Le droit de choisir son professionnel ou l'établissement
- Le droit de recevoir les soins qui requiert son état
- Le droit de consentir à des soins ou de les refuser
- Le droit de participer aux décisions
- Le droit d'être accompagné, assisté et d'être représenté
- Le droit à l'hébergement
- Le droit de recevoir des services en anglais
- Le droit d'accès à son dossier d'utilisateur
- Le droit à la confidentialité de son dossier d'utilisateur
- Le droit de porter plainte

PO20281 1 0064

**Pour vous impliquez ou nous joindre, personne ressource : Suzanne Benoit Tél. : 450 472-0013 poste 46351  
courriel : comite.usagers.lddm@ssss.gouv.qc.ca Adresse: 55, rue Chénier à Saint-Eustache**

**TIRAGE-ARGENT DE LA  
FONDATION MANOIR  
SAINT-EUSTACHE**

La Fondation Manoir Saint-Eustache a procédé à son tirage-argent mensuel le 9 novembre. Les gagnants sont Jessica Sirois-Tanguay (premier prix de 900 \$), Julie Côté de Terrebonne (deuxième prix de 375 \$) et Francine Gagné de Saint-Jérôme (troisième prix de 170 \$). La Fondation Manoir Saint-Eustache félicite les gagnants et tient à remercier tous ses vendeurs, dont Lorraine Lapierre et Rita Robert qui ont vendu les trois billets gagnants du mois de novembre. Prenez note que le prochain tirage-argent aura lieu le 14 décembre 2022. Bonne chance à tous!

CIME, site Internet

La santé publique invite la population à redoubler de prudence

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/524713/la-sante-publique-invite-la-population-a-redoubler-de-prudence>

Douze fondations s'unissent pour les jeunes de la DPJ

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/524126/douze-fondations-s-unissent-pour-les-jeunes-de-la-dpj>

Fondation de l'Hôpital d'Argenteuil - On veut un service PICC Lines à l'Hôpital d'Argenteuil

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/523953/on-veut-un-service-picc-lines-a-l-hopital-d-argenteuil>

Un combat sans relâche pour de meilleurs services pour sa fille trisomique

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/523723/un-combat-sans-relache-pour-de-meilleurs-services-pour-sa-fille-trisomique>

Deux nouvelles cliniques, sur rendez-vous, pour les enfants avec problème mineur

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/523663/deux-nouvelles-cliniques-sur-rendez-vous-pour-les-enfants-avec-probleme-mineur>

CFLO, site Internet

Circulation accrue de différentes infections respiratoires

<https://www.cflo.ca/circulation-accrue-de-differentes-infections-respiratoires/>

La région des Laurentides compte 3 898 infirmières et infirmiers

<https://www.cflo.ca/la-region-des-laurentides-compte-3-898-infirmieres-et-infirmiers/>

Nous.TV, site Internet

Deux nouvelles cliniques pour les enfants des Laurentides

<https://www.youtube.com/watch?v=mxMlg2k-feU>